
Territoires de vie quotidienne Projet de territoire

18 mai 2012



Contribution de Marie-Thérèse NEUILLY

Consultante – Sociologie des risques et des crises

mtneuilly@yahoo.fr

Risques et résilience des populations

La présence d'institutionnels et d'organisations de professionnels spécialistes des différents types de dommages est un élément clé de la réponse aux désastres : ainsi en est-il du SDIS⁽¹⁾ 44 avec ses dispositifs, ses matériels, ses protocoles de formation, ou bien encore des services de prévention de Nantes et de Nantes Métropole qui travaillent sur les « bassins de risques » et sur les réponses pertinentes à y apporter. On sait que l'organisation médicale peut prendre en charge rapidement les victimes, et que si la catastrophe dépasse les possibilités de réponses locales, des plans seront déployés avec l'intervention d'autres capacités nationales.

Alors pourquoi se poser la question du rôle que peut jouer la société civile en la matière ? Dans un pays développé comme la France, il n'y aurait qu'à attendre que tous ces rouages se déclenchent et que le citoyen soit totalement pris en charge ? C'est d'ailleurs souvent ce que souhaitent les professionnels des secours qui trouvent plus aisé d'intervenir sur une entité isolée, la victime, qui va se laisser soigner et déplacer dans un lieu ad hoc. Mais cette victime peut avoir une famille, des amis, qui s'inquiètent, demandent des nouvelles ou pire s'interposent, protestent, refusent qu'on la touche si l'on ne respecte pas certains codes culturels. Des violences peuvent s'en suivre. Certains vont vouloir rester chez eux, refuser d'être évacués. D'autres demanderont des prises en charge que l'urgence ne permet pas. Dans les inondations, il n'y a pas que les maisons qui sont submergées, mais une population désorientée va se tourner vers ses élus qui eux-mêmes ne peuvent que faire appel aux associations présentes pour assurer l'hébergement, la nourriture, donner des vêtements et des médicaments et écouter la plainte de ceux qui ont tout perdu.

⁽¹⁾ Service Départemental d'Incendie et de Secours

Parler de résilience, c'est dans un premier temps faire le point sur les forces vives qui existent dans cette société civile : leaders d'opinion, caritatifs de toutes obédiences, associatifs... Certaines de ces associations ont dans leurs finalités l'intervention en situation de catastrophe : la Fédération Nationale de Protection Civile avec ses associations départementales, la Croix Rouge Française, l'Ordre de Malte, la Croix Blanche... Sur le terrain, elles s'articulent avec les sauveteurs professionnels, sous le commandement des représentants de l'Etat. Elles rentrent donc dans une organisation complexe et assurent une présence experte auprès des victimes et des populations vulnérables.

Les éléments constitutifs d'une résilience des populations sur des territoires à risques reposent d'abord sur une capacité d'analyse des situations et de leurs acteurs. Puis sur des processus éducatifs préventifs. Et enfin sur une gestion de crise qui est en partie une gestion de la communication, et qui sera d'autant plus pertinente qu'elle aura été réfléchie en amont de la survenue des événements dommageables.

La perception des vulnérabilités d'un territoire doit s'accompagner d'une connaissance des "parties prenantes" et expliciter les relations potentielles entre ces différentes composantes. Il s'agit aussi de s'interroger sur les conséquences sociales et psychologiques, économiques et politiques de l'accident ou de la catastrophe qui peuvent survenir, afin de pouvoir proposer des pistes d'actions de prévention ; Et de développer une information et une éducation préalables qui permettraient une compréhension partagée des phénomènes.

Ceci peut permettre aux acteurs locaux de pouvoir mobiliser des éléments de compréhension en cas de crise. Les informations données par exemple en matière de pollution des milieux par les autorités ne sont en général pas considérées comme crédibles par la population qui ne fait pas confiance aux dites autorités. Un travail commun de la société civile et des institutions et organisations peut permettre de faire évoluer cette situation.

L'intervention et l'information pendant la crise doivent tenir compte à la fois des éléments objectifs, du symbolique et des enjeux locaux, pour articuler les différents types d'action sur le terrain. La médiatisation de la situation, les conflits et enjeux contradictoires, la présence d'un grand nombre de corps de métiers, la diversité des approches : sanitaires, sociales, politiques, économiques...rendent la crise complexe, et la sortie de crise aléatoire.

Construire une résilience des territoires revient à constituer un réseau d'acteurs prêts à réagir dès les premiers moments de la crise ; des acteurs (élus, acteurs économiques, citoyens) qui pourront s'impliquer, ce qui limitera les conséquences de la crise. Cette résilience se fonde sur l'information et la communication, sur la connaissance des réseaux, sur la mise en place d'une culture partagée.

Si les secours institutionnels et leur organisation structurelle sont des incontournables, notre société requiert dans ce domaine, comme dans bien d'autres, une gouvernance dans laquelle sont inclus les éléments dynamiques de la société civile.

Cette notion de culture du risque permet de mettre en place une stratégie de prévention intégrée dans la notion de développement des territoires, en incluant les diverses entités qui travaillent sur cette question : communes, ville, métropoles ou agglomérations, pays et intercommunalités.

Les notions de vulnérabilité et de résilience ne peuvent être dissociées : l'impact d'un aléa peut être très diminué ou au contraire très amplifié selon la capacité de réponse de la société. La vulnérabilité est donc dépendante de la dynamique préexistante engagée par la société touchée pour préparer sa réponse en cas

de catastrophe. "La réponse de la société à la contamination d'un territoire va se construire avec des éléments psychologiques, symboliques, politiques, le territoire n'étant pas seulement un espace physique, mais un tissu de relations et d'interactions selon les enjeux économiques, politiques, sociaux." ⁽²⁾

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale définit la résilience comme "la volonté et la capacité d'un pays, de la société ou des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeures, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable."

"Notre stratégie intègre l'objectif de résilience globale, de la société et des pouvoirs publics, afin de maintenir en toutes circonstances le fonctionnement des pouvoirs publics et la continuité de la vie de la Nation."

"Accroître la résilience des institutions démocratiques, de la société et de la vie économique consiste à :

- prendre en compte en permanence des hypothèses du temps de crise
- renforcer la capacité de réaction en la rendant plus rapide et étendue
- communiquer, informer et alerter la population
- impliquer les collectivités territoriales, les opérateurs, la population."

On peut aller plus loin dans une approche intégrative qui met l'accent sur les ressources des populations elles-mêmes, qui confèrent à la société civile une capacité d'organisation et de réactions lui permettant d'assurer une partie de sa propre sécurité et de contribuer à la résolution de crise. Si les pouvoirs publics ont en effet la responsabilité de la mise en sécurité de la population, c'est en travaillant sur ce thème de la résilience qu'il peut y avoir une avancée dans une société vulnérable et complexe.

⁽²⁾ Geneviève Baumont, Vulnérabilité et résilience après un accident nucléaire, Volet sociétal de la recherche PRIME « **Projet de Recherche sur les Indicateurs de vulnérabilité radioécologique et les Méthodes multicritères appliqués à l'environnement d'un territoire industriel** »
Recherche réalisée dans le cadre du programme de recherche « Risque Décision Territoire » du MEEDDM
DSDRE N°00027

